



RCS : NANTERRE  
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 04982  
Numéro SIREN : 399 467 927  
Nom ou dénomination : COHERIS

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2015 sous le numéro de dépôt 28115

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT DE NANTERRE  
Le 01/09/2015 Bordereau n°2015/1 554 Case n°3  
Etablissement : 500 € Pénalités :  
Total liquidé : cinq cents euros  
Montant reçu : cinq cents euros  
L'Agent des impôts

Ext 12062

Johanna AMAR  
Agent des Finances Publiques

### COHERIS

Société anonyme au capital de 2.245.230 euros,  
Siège social : 4 rue du Port aux Vins – 92150 Suresnes  
399 467 927 RCS Nanterre

### DATAEXPRESSO

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros,  
Siège social : 22 quai Gallieni – 92150 Suresnes  
478 603 970 RCS Nanterre

## DECLARATION DE REGULARITE ET DE CONFORMITE

### La soussignée :

Madame Nathalie Rouvet Lazare, dûment habilitée, agissant tant en qualité de Président Directeur Général de la société **COHERIS**, société anonyme au capital de 2.245.230 euros dont le siège social est 4 rue du Port aux Vins – 92150 Suresnes et qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 399 467 927, qu'en qualité de Président de la société **DATAEXPRESSO**, société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros, dont le siège est 22 quai Gallieni – 92150 Suresnes, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 478 603 970,

### A PREALABLEMENT A LA DECLARATION DE CONFORMITE QUI VA SUIVRE EXPOSE CE QUI SUIT :

1. Le projet étant né d'une fusion entre **COHERIS** et **DATAEXPRESSO**, les dirigeants desdites sociétés ont, conformément aux dispositions de l'article R 236-1 du Code de commerce, établi en date du 10 juin 2015 un projet de fusion contenant notamment les motifs, buts et conditions de la fusion, les dates d'arrêtés des comptes des sociétés participant à la fusion utilisés pour établir les conditions de l'opération, la désignation et l'évaluation de l'ensemble de l'actif et du passif de **DATAEXPRESSO** devant être transmis à **COHERIS**.

Il est en outre précisé que **COHERIS** ayant détenu, dans les conditions prévues par l'article L 236-11 du Code de commerce, la totalité des actions de la société **DATAEXPRESSO**, il n'y avait lieu ni à approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de **COHERIS**,



société absorbante et par l'associé unique de DATAXPRESSO, société absorbée, ni à l'établissement des rapports prévus par les articles L 236-9 et L 236-10 du Code de commerce.

2. L'avis prévu par l'article R 236-2 du Code de commerce a été publié, au nom de la société COHERIS et de la société DATAXPRESSO, au BODACC, après dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre le 19 juin 2015, comme mentionné dans ladite publication.

3. Le projet de fusion et l'ensemble des documents visés à l'article L 236-2 ont été mis à la disposition des associés de COHERIS dans les conditions prévues par la loi.

4. En application des dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas été soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire de COHERIS, société absorbante.

5. Le projet de fusion n'a fait l'objet d'aucune opposition, comme en atteste les certificats de non opposition établis par le greffier du Tribunal de Commerce de Nanterre en date ci-annexés (Annexe 1).

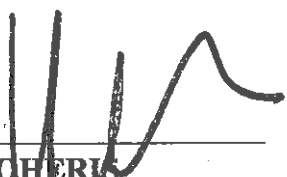
6. La condition suspensive prévue au traité de fusion a été levée.

7. Les avis prévus par l'article R.210-9 du Code de commerce, tant en ce qui concerne la fusion par absorption de DATAXPRESSO par COHERIS, qu'en ce qui concerne la dissolution sans liquidation de DATAXPRESSO, ont été publiés dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social des sociétés en question (Annexe 2).

### EN CONSEQUENCE

La soussignée affirme que la fusion des sociétés COHERIS et DATAXPRESSO est intervenue en conformité de la loi et des règlements.

Fait à Suresnes,  
Le 20 août 2015  
En 5 exemplaires.

  
\_\_\_\_\_  
Pour COHERIS  
Madame Nathalie Rouvet-Lazare  
Président Directeur Général

  
\_\_\_\_\_  
Pour DATAXPRESSO  
Madame Nathalie Rouvet-Lazare  
Président

**ANNEXE 1**

**Certificats de non opposition**



**TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE NANTERRE**

**GREFFE**

**CERTIFICAT DE NON OPPOSITION**

**\*  
FUSION-SCISSION**

*Délai d'opposition* : 30 jours à compter de la dernière insertion BODACC, BALO ou de la mise à disposition du public du projet sur le site internet de chacune des sociétés : Art. R. 236-8 du code de commerce modifié par le décret N° 2011-1473 du 9 novembre 2011.

Le Greffier soussigné certifie qu'à ce jour 20 août 2015 14:22 il n'a pas été enrôlé d'assignation en opposition au projet de fusion ou scission.

ENTRE:

**Société COHERIS  
22 QUAI Gallieni  
92150 SURESNES**

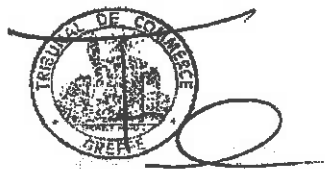
**399467927 RCS NANTERRE**

ET :

**Société DATAEXPRESSO  
22 QUAI GALLIENI  
92150 SURESNES**

**478603970 RCS NANTERRE**

Nanterre, le 20 août 2015  
Le Greffier



Société Civile Professionnelle titulaire de l'office de Greffier de Tribunal de Commerce de Nanterre.  
513 802 835 RCS Nanterre  
4 rue Pablo Neruda 92020 NANTERRE CEDEX ☎ Tél: 0 891 01 11 11 [www.infogreff.fr](http://www.infogreff.fr)  
Coordonnées bancaires : CCP PARIS – 20041 – 01012 – 3924329R033-97  
Membre d'une association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.



**ANNEXE 2**

Avis insérés dans le journal d'annonces légales / certificats de parution



# JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

Directrice de la publication Myriam de Montis

N° 231 à 234 – Mercredi 19 à samedi 22 août 2015

2<sup>ÈME</sup> CAHIER, 12 PAGES

117<sup>ÈME</sup> ANNÉE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

DÉPARTEMENTS	75	92	93	94
CONSTITUTIONS	58	62	64	64
TRANSFORMATIONS	59	62		
MODIFICATIONS	59	62	64	65
FUSIONS OU SCISSIONS (RÉALISATIONS)	61	63		
DISSOLUTIONS	61	63	64	65
DISSOLUTIONS-CLÔTURES	61	63		65
CLÔTURES DE LIQUIDATION	61		64	
VENTES DE FONDS	61	63		
AVIS RELATIFS AUX PERSONNES	61	64		

Par Arrêtés de Messieurs :

**Le Préfet de Paris** du 30/12/2014,  
**Le Préfet des Hauts-de-Seine** du 16/12/2014,  
**Le Préfet de la Seine-St-Denis** du 16/12/2014,  
**Le Préfet du Val-de-Marne** du 22/12/2014,

Le G.I.E. Gazette du Palais JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS a été désigné comme **publicateur officiel** en 2015, pour les départements de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, de toutes annonces judiciaires et légales, en matière de procédure civile et, de toutes celles présentes en matière de commerce, de liquidations des biens, de redressement judiciaire, ainsi que de tous les actes de sociétés.

Les surfaces consacrées aux titres, sous-titres, filets, paragraphes et alinéas sont définies par les arrêtés d'habilitation.

N.B. L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne (NOR : MCCE1240070A).

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans notre journal, sont obligatoirement mises en ligne dans la base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

Nous informons notre aimable clientèle que la parution du **jeudi 27 août 2015** sera supprimée

SITE INTERNET [www.j.s.s.f.r](http://www.j.s.s.f.r)  
TÉLÉPHONE 01 47 03 10 10  
TÉLÉCOPIE formalités 01 47 03 99 55  
insertions 01 47 03 99 00  
01 47 03 99 11  
8 rue saint Augustin, 75080 PARIS cedex 02



TARIFS DES INSERTIONS

	75	5,49 €
Annonces légales	92	5,49 €
	93	5,49 €
	94	5,49 €
Avis financiers		10,98 €
Avis divers		10,98 €

la ligne + T.V.A.

Annexe à l'arrêté ministériel du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012. Règles typographiques. Surfaces consacrées aux titres, sous-titres, filets, alinéas :

**FILETS** : chaque annonce est séparée de la précédente et de la suivante par un filet 14 gras. L'espace compris entre le filet séparatif supérieur et le début de l'annonce sera l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm. Un espace identique séparera la fin de l'annonce du filet séparatif inférieur. La modification de ces espaces pour des raisons de mise en page sera sans incidence sur la facturation de l'annonce.

**TITRES** : chaque annonce comprend un titre composé en lettres capitales grasses ; une ligne de titre sera l'équivalent de deux lignes de corps 6 points Didot, soit arrondi à 4,5 mm. Les blancs d'interligne séparant les lignes de titre n'exceederont pas l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

**SOUS-TITRES** : une annonce peut comporter un ou plusieurs sous-titres qui seront composés en lettres minuscules grasses. Une ligne de sous-titre sera l'équivalent d'une ligne de corps 9 points Didot, soit arrondi à 3,40 mm. Les blancs séparant deux lignes du sous-titre seront équivalents à 4 points, soit 1,50 mm.

L'ensemble du sous-titre est séparé du titre et du corps de l'annonce par des filets maigres centrés. Le blanc placé avant et après chaque filet sera égal à une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

**ALINEAS** : l'espace séparant les alinéas d'une annonce sera égal à une ligne de corps 6,5 points pica, soit 2,288 mm.

Si l'annonce est composée dans un corps supérieur, le rapport entre les blancs et le corps choisi devra être respecté.

**FLO CONCESSION SPA**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 37 000,00 Euros  
Siège social : 92400 COURBEVOIE  
Tour Manhattan - 5/6, place de l'Iris  
504 919 523 R.C.S. NANTERRE

Aux termes de décisions de l'Assemblée Unique en date du 28/05/2015, il a été décidé de nommer en qualité de président, M. Frédéric DUPUIS, domicilié 5-6 place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 COURBEVOIE, en remplacement de M. Gilles BAUMANN, démissionnaire, avec effet du 28/05/2015.  
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nanterre.

**"GABALEX"**

Société Civile  
au capital de 2 000 Euros  
Siège social : 92400 COURBEVOIE  
158, rue Armand Silvestre  
799 024 643 R.C.S. NANTERRE

Par décision unanime des associés aux termes d'un acte reçu le 7 novembre 2014 par Maître Murielle GAMET, la dénomination sociale a été modifiée, pour devenir :

**"GABALEGRE"**

à compter du même jour.  
L'article 3 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis,  
La Gérance.

510556

**SOCIÉTÉ CIVILE FLECHOISE LUDE**

Société Civile  
au capital de 45 000 Euros  
Siège social : 92210 SAINT CLOUD  
13, Parc de Béarn  
308 292 267 R.C.S. NANTERRE

Aux termes d'une décision en date du 01/08/15, M. Patrick THOMAS, 13, Parc de Béarn, 92210 Saint Cloud, associé unique de la société, a constaté la cessation des fonctions de gérant de M. Jean-Pierre MOINE, décédé, et a décidé de ne pas le remplacer. Il a donc constaté que, à compter du 01/08/2015, il était désormais seul gérant de la société.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

Pour avis,  
La Gérance.

510652

**NECK CHILD FRANCIA**

SARL au capital de 884 268 Euros  
Siège social :  
92200 NEUILLY SUR SEINE  
2, place Parmentier  
452 124 423 R.C.S. NANTERRE

L'associé unique en date du 05/09/2014, a décidé de transférer le siège social au Centre d'affaires Les Loges, lieu-dit Les Loges 49480 SAINT SYLVAIN D'ANJOU.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée au RCS de NANTERRE et immatriculée au RCS D'ANGERS.

510655

**IMAGINE TON FUTUR**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 27 698 Euros  
Siège social :  
92200 NEUILLY SUR SEINE  
8, rue des Gravières  
484 689 161 R.C.S. NANTERRE

Aux termes des décisions en date du 18 décembre 2014, l'associé unique, statuant conformément à l'article L225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.  
Mention sera faite au RCS de Nanterre.

510559

**EVOLIS CLIMATISATION**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 15 000 Euros  
Siège social : 92700 COLOMBES  
75, rue des Saizières  
790 292 007 R.C.S. NANTERRE

Suivant procès-verbal du 15 août 2015, l'Assemblée Générale a décidé la révocation de Mr Karim IDJERAOUI de ses fonctions de co-gérant, Mr Jacques LUBIN restant unique gérant.

Mention en sera faite au RCS de Nanterre.

510582

**SC DON RACINE**

Société Civile  
au capital de 30 000 Euros  
Siège social : 92210 SAINT CLOUD  
13, Parc de Béarn  
398 887 661 R.C.S. NANTERRE

Aux termes d'une décision en date du 01/08/15, M. Patrick THOMAS, 13, Parc de Béarn, 92210 Saint Cloud, associé unique et gérant, a constaté la cessation des fonctions de co-gérant de M. Jean-Pierre MOINE, décédé, et a décidé de ne pas le remplacer. Il a donc constaté que, à compter du 01/08/2015, il était désormais seul gérant de la société.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

Pour avis,  
La Gérance.

510650

**SC VILLMANN**

Société Civile  
au capital de 30 000 Euros  
Siège social : 92210 SAINT CLOUD  
13, Parc de Béarn  
398 885 202 R.C.S. NANTERRE

Aux termes d'une décision en date du 01/08/15, M. Patrick THOMAS, 13, Parc de Béarn, 92210 Saint Cloud, associé unique et gérant, a constaté la cessation des fonctions de co-gérant de M. Jean-Pierre MOINE, décédé, et a décidé de ne pas le remplacer. Il a donc constaté que, à compter du 01/08/2015, il était désormais seul gérant de la société.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

Pour avis,  
La Gérance.

510651

**JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS**



**service gagnant**

**FUSIONS OU SCISSIONS (réalisations)**

**Coheris**

Société Anonyme  
au capital de 2 245 230 Euros  
Siège social : 92150 SURESNES  
4, rue du Port aux Vins  
399 467 927 R.C.S. NANTERRE

(Société absorbante)

**Dataxpresso**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 50 000 Euros  
Siège social : 92150 SURESNES  
22, quai Galilée  
478 603 970 R.C.S. NANTERRE

(Société absorbée)

- Aux termes du Projet de fusion en date du 10/06/2015 prévoyant l'absorption de la société **Dataxpresso** par la société **Coheris**, déposés au Tribunal de Commerce de NANTERRE le 19/06/2015 pour la société absorbante et pour la société absorbée.

- En application des nouvelles dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce prévoyant la dispense pour les sociétés absorbées et absorbantes, de la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour approuver l'opération de fusion.

- En l'absence d'opposition prévue dans les conditions et les délais définis par les dispositions du Code de commerce, - De la réalisation des conditions suspensives prévues initialement dans le projet de fusion.

- Du fait de la détention de la totalité des actions de la société absorbée par la société absorbante et de l'absence d'augmentation du capital de la société absorbante.

- La fusion est réalisée de manière définitive et la société **Dataxpresso** se trouve ainsi dissoute de plein droit sans liquidation, et ce à compter du 01/08/2015.

510611

**DISSOLUTIONS**

**IMAGINE TON FUTUR**

Société par Actions Simplifiée en liquidation  
au capital de 27 698 Euros  
Siège social :  
92200 NEUILLY SUR SEINE  
8, rue des Gravières  
484 689 161 R.C.S. NANTERRE

Aux termes des décisions du 22 juillet 2015, l'associé unique a décidé :

- la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 juillet 2015 et sa mise en liquidation ;

- la nomination comme liquidateur de la société finarée avenir pme, SAS à capital variable, siège social : 7 rue du Fossé Blanc - 92230 Gennevilliers, RCS Nanterre 512 632 647, représentée par son Président, la société finarée, SAS au capital de 150.000 euros, siège social 7 rue du Fossé Blanc - 92230 Gennevilliers, RCS Nanterre 431 855 774, représentée par son Président, Christian Fleuret avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Gennevilliers (92230) - 7 rue du Fossé Blanc, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

510555

**DISSOLUTIONS CLÔTURES**

**SCAPI**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7 622,45 Euros  
Siège social : 92170 VANVES  
52, rue Jean Jaurès  
Société en cours de liquidation  
552 115 842 R.C.S. NANTERRE

1. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 4 août 2015 à 10h00, les associés ont décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

Monsieur Paul AMMAR, demeurant à VANVES (92170) 52 rue Jean Jaurès, a été nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, lieu où la correspondance devra être envoyée et où les actes et documents devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de NANTERRE.

2. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 4 août 2015 à 14h00, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

La société sera radiée du RCS de NANTERRE.

510638

**OPPOSITIONS**

**VENTES DE FONDS**

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/08/2015, enregistré au SIE d'ISSY LES MOULINEAUX, le 01/08/2015, Bordereau n° 2015/178 Case n° 20.

La société **DYNATRACE**, SARL au capital de 60.000 €, ayant son siège social 27/33 quai Alphonse Le Gallo - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au RCS de NANTERRE - 342 096 468,

A vendu à :

La société **COMPUWARE SOFTWARE GROUP SAS**, SAS au capital de 1 €, ayant son siège social 27/33 quai Alphonse Le Gallo - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au RCS de NANTERRE - 809 998 875,

Un fonds de commerce constitué par l'activité « **Mainframe** » regroupant des produits destinés à résoudre et gérer rapidement les problèmes de performance et les failles des applications, réduire les temps d'arrêt de l'informatique, autoriser les processus de débogage, d'analyse et de test, protéger de manière efficace les données sensibles utilisées lors des tests et empêcher les utilisateurs d'effectuer des actions portant atteinte à la sécurité » exploité au 27/33 Quai Alphonse Le Gallo 92100 BOULOGNE BILLANCOURT sous le n° 342 096 468.

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 279.279,49 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, au fonds vendu.

510592

Le service annonces légales du Journal Spécial des Sociétés est à votre disposition du lundi au vendredi.

Tél. : 01 47 03 10 10

